



IP-SUISSE

Détenteur de la marque et du programme

IP-SUISSE
Molkereistrasse 21
3052 Zollikofen

Téléphone 031 910 60 00
E-mail: info@ipsuisse.ch
www.ipsuisse.ch

Succursales en Romandie et au Tessin

IP-SUISSE est une association de paysannes et paysans qui produisent, dans leurs entreprises familiales, des aliments pour la consommation quotidienne qui respectent l'environnement et les animaux. L'association Suisse des paysannes et paysans pratiquant la production intégrée est organisée comme société. Actuellement, près de 20'000 paysans en sont membres.

IP-SUISSE mise sur une production d'aliments sains proche de la nature. Les principales préoccupations de l'organisation sont:

- La promotion d'une agriculture respectant l'environnement, les animaux et la biodiversité.
- La promotion de la commercialisation de produits labellisés - La représentation des intérêts des membres vis-à-vis des partenaires commerciaux et des autorités

Public cible

Les paysans qui produisent des aliments sur leurs exploitations dans le respect de l'environnement et des animaux.

Les transformateurs qui élaborent des produits à partir d'ingrédients IP-SUISSE.

Bénéfice pour le client

Un argument de vente supplémentaire et la légitimité de fournir les clients qui exigent des produits IP-SUISSE.

Exigences essentielles

Les paysans IP-SUISSE veillent sur la nature et la protègent. Les règles s'appliquent toujours à l'ensemble de l'entreprise car c'est le seul moyen d'assurer un impact minimum sur

le cycle naturel et d'obtenir une exploitation en accord avec la nature.

Les produits transformés, identifiés avec la coccinelle, contiennent au moins 80% d'ingrédients IP-SUISSE et tous les ingrédients disponibles en qualité IP-SUISSE doivent être employés.

Il existe par ailleurs d'autres variantes d'identification lorsqu'il y a moins de 80% d'ingrédients en qualité IP-SUISSE (par ex. identification comme ingrédient IP-SUISSE).

Règlements / standards

<https://www.ipsuisse.ch/fr/konsumenten/transformateurs-et-commerçants/#Certification>

Possibilité de distinction

Les transformateurs peuvent identifier leurs produits avec le logo de la coccinelle.

Les producteurs qui souhaitent utiliser le logo doivent conclure une convention de distributeur direct avec IP-SUISSE.

Inscription

Auprès d'IP-SUISSE

Audit

Audit tous les 1 à 3 ans via ProCert ou en collaboration avec des sous-traitants.

Au niveau de l'agriculture, les contrôles sont réalisés par des organismes d'inspection accrédités et ProCert réalise des contrôles de supervision.

Validité du certificat

1-3 ans

Coûts

Selon le règlement tarifaire de ProCert

Interlocuteurs ProCert

Raphael Sermet	Martin Widmer
Céréales	Autres domaines
Tél. 031 560 67 69	Tél. 031 560 67 68
r.sermet@procert.ch	m.widmer@procert.ch

Source: www.ipsuisse.ch